



KPMG SA
71 Avenue Antoine de Saint-Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume Cedex
France

*Association Diocésaine de
Rouen*

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021
Association Diocésaine de Rouen
2 rue des Bonnetiers – BP 886 – 76001 Rouen Cedex

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
71 avenue Antoine de Saint-Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume Cedex
France

Association Diocésaine de Rouen

Siège social : 2 rue des Bonnetiers – BP 886 – 76001 Rouen Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au conseil d'administration de l'Association Diocésaine de Rouen,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Rouen relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois Guillaume, le 29 juin 2022

KPMG SA

Angélique Delanney Colombe

Associée



Association diocésaine du diocèse de Rouen

BILAN ACTIF		Exercice 31/12/2021			Exercice 31/12/2020
		Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
2	Frais d'établissement				
3	Frais de recherche et développement				
4	Donations temporaires d'usufruit				
5	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciel	15 385	15 385	0	0
6	Immobilisations incorporelles en cours				
7	Avances et acomptes				
8					
9	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
10	Terrains	3 218 543	0	3 218 543	3 218 543
11	Constructions	19 347 257	8 733 637	10 613 620	11 247 747
12	Installations techniques, matériels, et outillage industriels				
13	Autres immobilisations corporelles	4 098 895	1 058 709	3 040 186	3 078 588
14	Immobilisations corporelles en cours	4 184		4 184	
15	Avances et acomptes				
16	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	11 033
17					
18	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
19	Participations et créances rattachées				
20	Autres titres immobilisés	4 912 218	1 939	4 910 279	4 210 357
21	Prêts	7 423	0	7 423	9 595
22	Autres immobilisations financières	3 760	0	3 760	5 066
23	TOTAL I	31 607 665	9 809 670	21 797 995	21 780 929
24	STOCKS ET EN-COURS	38 030	0	38 030	58 520
25					
26	Avances et acomptes versés sur commandes	16 178	0	16 178	15 894
27					
28	CREANCES				
29	Créances clients, usagers et comptes rattachés	73 641	0	73 641	63 324
30	Créances reçues par legs ou donations	168 740	0	168 740	128 187
31	Autres	475 206	0	475 206	626 541
32					
33	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS	3 895 502	0	3 895 502	4 394 741
34					
35	INSTRUMENT DE TRESORERIE				
36	DISPONIBILITES	2 731 861	0	2 731 861	2 582 800
37	Charges constatées d'avance	50 437	0	50 437	46 241
38	TOTAL II	7 449 594	0	7 449 594	7 916 248
39	Frais d'émission d'emprunt (III)				
40	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
41	Ecarts de conversion - Actif (V)				
42	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	39 057 259	9 809 670	29 247 589	29 697 177



Association diocésaine du diocèse de Rouen

BILAN PASSIF		Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
1	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
2	Fonds propres statutaires	3 883 930	3 883 930
3	Fonds propres complémentaires	3 394 744	3 394 744
4	Fonds associatifs sans droit de reprise	0	0
5			
6	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
7	Fonds propres statutaires		
8	Fonds propres complémentaires		
9	Apports versés à autres entités	-1 198 245	-1 198 245
10	Apports reçus d'autres entités		
11			
12	Ecart de réévaluation	14 749 166	14 749 166
13			
14	Réserves:		
15	Réserves statutaires ou contractuelles		
16	Réserves pour projet de l'entité		
17	Autres		
18	Report à nouveau	3 555 645,22	4 336 664
19			
20	Excédent ou déficit de l'exercice	-298 592,26	-781 018
21			
22	Situation nette (sous-total)	24 086 647	24 385 240
23			
24	Subventions d'investissement	0	0
25			
26	Total I	24 086 647	24 385 240
27			
28	Fonds reportés liés au legs ou donations	168 740	139 220
29	Fonds dédiés	1 428 615	1 380 817
30	Total II	1 597 355	1 520 037
31			
32	Provisions pour risques		
33	Provisions pour charges	2 065 029	2 065 029
34	Total III	2 065 029	2 065 029
35			
36	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	418 038	604 948
37	Emprunts et dettes financières diverses	2 658	3 508
38	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	19 800
39	Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	155 365	135 512
40	Dettes des legs ou donations		
41	Dettes fiscales et sociales	434 620	450 837
42	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 211	31 211
43	Autres dettes	433 168	457 256
44	Instruments de trésorerie		
45	Produits constatés d'avance	23 498	23 799
46			
47	Total IV	1 498 558	1 726 872
48	Ecart de conversion passif (V)	0	0
49	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	29 247 589	29 697 177

Association diocésaine du diocèse de Rouen

COMPTE DE RESULTAT		Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
1	PRODUITS D'EXPLOITATION :		
2	Cotisations	72	64
3	Ventes de biens et services		
4	Vente de biens	119 949	80 668
5	VENTE D'HOSTIES	4 090	2 863
6	LIBRAIRIE ET ARTICLES DE DEVOTION	93 021	52 520
7	ABONNEMENT EDR	9 045	7 708
8	BULLETINS PAROISSIAUX	13 059	13 047
9	ORDOS	70	113
10	ANNUAIRES	664	776
11	DEBOURS RECUPERES		3 641
12	dont ventes de dons en nature		
13	Vente de prestations	454 493	1 555 716
14	RECETTES CATECH PROF FOI	115 963	119 645
15	RECETTES WE ET TEMPS FORTS	20 943	22 378
16	CASUELS		1 087 084
17	RECETTES INSCRIPT PELERINAGES	268 346	216 852
18	PUBLICITE EDR	920	600
19	PRODUITS KERMESSES ET ACTIV ANNEXES	48 321	109 157
20	dont casuels	0	1 087 084
21	Produits de tiers financeurs		
22	Concours publics et subventions d'exploitation	0	0
23			
24	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
25	Ressources liés à la générosité du public		
26	Dons manuels	5 481 893	5 239 074
27	DENIER	2 560 041	2 862 359
28	QUETES DIMANCHES ET CELEBRATIONS	1 878 916	1 499 392
29	QUETES ET CIERGES CATHEDRALE ET BASILIQUE	70 466	48 813
30	DONS FONDATION DU CLERGE - IFI	78 998	44 679
31	ŒUVRE SAINT ROMAIN	47 310	44 500
32	PRETRES AINES	18 471	16 445
33	CHANTIERS DIOCESAINS	116 151	145 948
34	BLE EUCHARISTIQUE	109 071	99 783
35	TRONCS ET CIERGES DE DEVOTION	413 154	311 610
36	OFFRANDE MESSES RECUES	189 315	165 545
37	Mécénats	0	0
38	Legs, donations et assurance vie	222 925	174 704
39	ASSURANCES VIE	103 775	55 383
40	LEGS OU DONATIONS	148 669	159 740
41	UTILISATION DE FONDS REPORTES	80 525	66 302
42	REPORT EN FONDS REPORTES	-110 045	-106 720
43	Contributions financières	64 000	48 923
44	Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	429 876	415 249
45	TRANSFERT DE CHARGES IMMEUBLES	50 046	62 040
46	TRANSFERT DE CHARGES PERSONNELS	365 574	353 209
47	REPRISE DE PROVISION POUR CHARGES	14 255	
48	Utilisations des fonds dédiés	118 062	95 000
49	Autres produits	1 779 311	391 408
50	DROIT D'AUTEURS	687	1 230
51	REVENUS D'IMMEUBLES - GARDIENNAGE	172 328	162 957
52	DONS DIVERS	397 892	210 688
53	COTISATIONS ET ADHESIONS	5 714	10 411
54	CASUELS	1 196 123	
55	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	6 567	6 123
56	TOTAL I	8 670 580	8 000 806
57	CHARGES D'EXPLOITATION :		
58	Achats de Marchandises	1 459 800	1 424 347
59	ALIMENTATION	30 856	39 568
60	EAU/EDF/GDF	357 092	389 836
61	CHAUFFAGE	397 125	361 776
62	PRODUITS ENTRETIEN & PETITS MATERIELS	60 741	61 877
63	FOURNITURES DE BUREAU	45 837	55 771
64	ANNUAIRES, ORDOS, REGISTRES, KIT DENIER	10 524	6 882
65	LIBRAIRIE, CATECHESE, BULLETINS PAROISSIAUX	223 048	235 300
66	FOURNITURES DE CULTE	144 754	108 317
67	CIERGES	138 037	106 136
68	ACHATS DIVERS	51 786	58 883
69	Variation de stocks	20 490	-16 372
70	Autres achats et charges externes	2 740 279	2 502 963
71	SOUS TRAITANCE(EDITION EDRH,FABRIQ HOSTIES)	42 756	34 808
72	CREDIT BAIL	8 532	10 478
73	LOYERS ET CHARGES	246 813	259 306
74	FRAIS DE SEJOUR DES PRETRES EN EHPAD	181 155	155 206
75	ENTRETIEN ET TRAVAUX IMMOBILIER	823 621	616 214
76	ENTRETIEN MATERIEL, MAINTENANCE	120 259	101 144
77	ASSURANCES	80 135	73 921
78	ABONNEMENTS ET DOCUMENTATIONS	22 546	23 548
79	FRAIS DE SEMINARISTES	150 261	181 779
80	FRAIS DE FORMATION PRETRES, DIACRES & LAICS	11 052	20 936
81	HONORAIRES	48 202	35 592
82	FRAIS D'ACTES	-38	9 000

83	ANNONCES, INSERTIONS & PUBLICATIONS	122 771	130 002
84	FRAIS DE TRANSPORT	207 974	188 047
85	SESSIONS, REUNIONS, ACTIVITES JEUNES	56 566	49 462
86	PELERINAGES (TRANSPORTS ET HEBERGEMENTS)	245 141	223 942
87	PERSONNEL INTERIMAIRES-CONFERENCIERS	56 331	65 968
88	AFFRANCHISSEMENT	43 364	47 294
89	TELEPHONE	91 082	83 401
90	TDF		31 095
91	SERVICES BANCAIRES	24 859	26 487
92	COTISATIONS ET DONS	156 895	135 333
93	Aides financières	397 113	347 213
94	Impôts,taxes et versements assimilés	247 679	261 445
95	TAXES SUR LES SALAIRES	55 216	55 391
96	PARTICIP EMPLOYEUR FORMATION	14 057	14 007
97	IMPOTS LOCAUX	160 896	161 282
98	AUTRES DROITS	17 510	30 765
99	Salaires et traitements	2 845 501	2 863 717
100	SALAIRES PERSONNELS LAICS	1 479 934	1 452 863
101	TRAITEMENTS PRETRES	1 053 481	1 058 026
102	INDEMNITES PRETRES HORS PAROISSE	3 823	3 330
103	OFFRANDES DE MESSES VERSEES	4 079	3 288
104	TRAITEMENTS DES RELIGIEUX	20 185	35 687
105	INDEMNITES DES RELIGIEUSES	121 955	123 301
106	COMPLEMENT RESSOURCES PRETRES AINES	160 445	185 621
107	INDEMNITES CHANOINES	1 600	1 600
108	Charges sociales	748 869	737 962
109	URSSAF	321 460	324 588
110	CAISSES DE RETRAITES	108 033	110 527
111	MUTUELLE	20 431	22 178
112	CAVIMAC MALADIE PRETRES RELIGIEUX(SE)	99 030	90 224
113	CAVIMAC VIEILLESSE PRETRES-RELIGIEUSES	126 949	121 304
114	COTISAT MUTUELLE ST MARTIN	11 078	5 285
115	CAVIMAC RETRAITE COMPL PRETRES	53 036	54 845
116	MEDECINE DU TRAVAIL	8 852	9 010
117	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	737 392	924 814
118	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	737 392	924 814
119	Dotation aux provisions	0	0
120	DOT PROVIS POUR RISQUES ET CHARGES		
121	Report en fonds dédiés	96 085	116 196
122	Autres charges	7 895	6 176
123	SUBVENTIONS ACCORDEES		
124	DIVERS	7 895	6 176
125	TOTAL II	9 301 105	9 168 459
126	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-630 525	-1 167 653
127	PRODUITS FINANCIERS :		
128	De participations		
129	D'autres valeurs mobilières, créances d'actif immobilisé	23 001	23 489
130	Dividendes et intérêts des obligations	15 645	13 981
131	Autres produits financiers	7 356	9 508
132	Autres intérêts et produits assimilés	6 956	6 393
133	Reprise sur dépréciations, provisions et transfert de charge	5 691	
134	Différence positives de change		
135	Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	185 697	31 828
136	TOTAL III	221 345	61 711
137	CHARGES FINANCIERES		
138	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	300	6 277
139	Intérêts et charges assimilés	4 681	7 358
140	Différence négatives de change		
141	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 128	11 790
142	TOTAL IV	14 109	25 425
143	2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	207 236	36 286
144	3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I - II - III - IV)	-423 289	-1 131 367
145	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
146	Sur opérations de gestion		
148	Autres produits exceptionnels		
149	Sur opérations en capital	232 927	590 000
150	Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
151	TOTAL V	232 927	590 000
152	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
153	Sur opérations de gestion	96 685	115
154	Sur opérations en capital		234 833
155	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
156	TOTAL VI	96 685	234 948
157	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	136 241	355 052
158	Participation des salariés aux résultats (VII)		
159	Impôts sur les sociétés (VIII)	11 545	4 703
160	TOTAL des produits (I + III + V)	9 124 852	8 652 517
161			
162	TOTAL des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	9 423 444	9 433 535
165			
166	EXCEDENT OU DEFICIT	-298 592	-781 018
167	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE		
168	Dons en nature		
169	Prestation en nature		
170	Bénévolat		474 465
171	TOTAL		474 465
172	CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE		
173	Secours en nature		
174	Mise à disposition gratuite de biens		
175	Prestation en nature		
176	Personnel bénévole		474 465
177	TOTAL		474 465

1 Objet social et description de l'activité et des moyens de l'entité

L'Association diocésaine de Rouen a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique, sous l'autorité de l'Archevêque, en communion avec le Saint-Siège et conformément à la constitution de l'Eglise Catholique.

Pour se faire, elle assure la collecte des ressources et la gestion du temporel du diocèse (patrimoine financier et immobilier, gestion des personnes : prêtres, salariés et bénévoles)

2 Faits caractéristiques d'importances significatives de l'exercice et postérieurs à la clôture

2.1 Evénements principaux de l'exercice

La dégradation de la situation sanitaire dès le début de l'année 2021 et les mesures contraignantes (confinement, couvre feu) prises par le gouvernement ont eu un impact sur la fréquentation des offices et ont entraîné au cours du 1er semestre l'annulation de nombreuses manifestations et activités.

En l'absence de jauge, le retour à une fréquentation régulière s'est fait progressivement tout au long de l'année sans pour autant atteindre le niveau d'avant la pandémie, entraînant une baisse des ressources de quêtes du dimanche et célébrations particulières. Le denier de l'église s'est cependant maintenu à bon niveau, supérieur aux exercices précédents sans toutefois égaler 2020.

2.2 Evénements postérieurs à la clôture

Le 1er semestre 2022 semble consolider la tendance de la fin d'exercice 2021.

L'installation à Rouen d'un campus de l'Institut Catholique de Paris dans les locaux de l'actuel centre diocésain (Association Espace du Moineau) situé route de Neufchâtel, sera un projet majeur pour le diocèse :

- Prise à bail par l'ICP du centre diocésain (1ère tranche 2022, 2ème tranche 2025)
- Engagement d'importants travaux à l'Archevêché, en vue d'y permettre la relocalisation des services diocésains
Certains d'entre eux seront temporairement hébergés dans les paroisses de Rouen en attendant la réalisation de ces travaux
- Proposition de reclassement au sein de l'Association diocésaine faite à l'ensemble des salariés de l'Association Espace du Moineau

3 Principes, règles et méthodes comptables

3.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

3.2 Principales méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, conformément aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC n° 2018-06, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations et à celles du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général.

La Commission des études comptables de la CNCC recommandent que les montants des Casuels comptabilisés sur l'exercice ne soient plus classés en compte de résultat à la rubrique " Prestations de services " mais de préférence à la rubrique " Autres produits ". En conséquence, les casuels de l'exercice 2021 représentant 1 196 K€ ont été reclassés en compte " Produits divers de gestion ". Cette modification constitue un changement de présentation comptable en comparaison à l'exercice 2020.

3.2.1 Périmètre

Les comptes annuels ont été établis en intégrant toutes les entités de l'association diocésaine. Le périmètre a été défini sur la base des comptes bancaires et postaux ouverts au nom de l'association, répertoriés dans la réponse des banques à la circularisation. Le périmètre inclut les comptes de la Curie, des 52 paroisses, de la Cathédrale et de 16 aumôneries et services diocésains. La compilation des comptes résulte de l'addition aux comptes de la Curie, des "sous compilation" des comptes de la Cathédrale, des paroisses, des services diocésains, des aumôneries de l'enseignement public et des aumôneries d'hôpitaux. Les écritures en réciprocité ont été éliminées.

3.2.2 Evaluation des immobilisations corporelles

Les biens immobiliers ont été inventoriés en novembre 2007 par Maître Lecoœur. Sur évaluation statistique, les biens ont été décomposés à raison de 20% pour le terrain et 80% pour le bâti. La structure du bâtiment est prise en compte à 60% de la valeur du bâti. Les autres composants : menuiseries, chauffage, plomberie et électricité, agencements divers, représentent chacun 10% de l'ensemble. La structure est amortie sur 50 ans, les agencements sur 10 ans et les autres composants sur 15 ans. Les constructions sur sol d'autrui, églises et salles paroissiales, sont valorisées à 1 € non amortissable.

La valeur des œuvres d'art a été définie sur la base d'une expertise effectuée en mars 2007 et d'un récolement établi en 2010.

3.2.3 Présentation et valorisation des placements financiers

Le portefeuille de titres, hors ceux détenus dans le cadre du cash pooling (système de centralisation de trésorerie), est immobilisé sur la ligne "Autres titres immobilisés" pour un total de 4 912 218 €. Une partie de ces titres immobilisés est sous mandat de gestion auprès de 3 gestionnaires de patrimoine (Meeschaert et Société Générale Private Banking) pour une valeur de 3 657 693 €. Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à l'actif circulant pour une valeur de 3 895 502 €. Un compte sur livret détenu dans le cadre du cash pooling d'une valeur de 3 051 527 € est inclus à cette somme.

Il est apprécié à la clôture de l'exercice, si une perte de valeur par ligne de titres est constatée en comparant la valeur d'achat et la valeur au jour de la clôture de l'exercice. Si la valeur à la date de la clôture devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

A la clôture de l'exercice, une moins value latente de 1 939 € est constatée pour les titres immobilisés et une plus value latente de 452 151 € pour les titres immobilisés n'est pas comptabilisée.

3.2.4 Evaluation de l'engagement envers les prêtres aînés

L'obligation de subvenir aux besoins des prêtres jusqu'à leur décès justifie la constitution d'une provision. Elle est calculée en prenant en compte l'effectif de tous les prêtres présents, actifs ou non et leur espérance de vie en fonction de leur âge. Le nombre d'années à indemniser ainsi déterminé, est valorisé en fonction du coût réel constaté en 2018. Conformément aux recommandations du guide comptable et économique établi par la Conférence des Evêques de France, il est également tenu compte de la prise en charge des frais de prêtres en maison de retraite ainsi que des droits acquis auprès de la Cavimac au titre des retraites. A la clôture de l'exercice, cette provision totalise 1 975 000 €.

3.2.5 Indemnités de départ en retraite du personnel

Les salariés des paroisses et de la Curie ressortent respectivement des Statuts du personnel laïc de l'Eglise en France et de la convention collective du personnel laïc salarié du diocèse de Rouen.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ en retraite (salariés en CDI) est calculé en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, soit à 65 ans (fonction du taux de rotation des salariés et de la table de mortalité), d'un taux d'évolution des rémunérations et d'une actualisation.

Le montant global (Curie + Paroisses) est entièrement comptabilisé en provision pour 90 029 €.

3.2.6 Modalités de comptabilisation des legs

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le conseil d'administration ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive.

Les biens immeubles et meubles destinés à être conservés sont comptabilisés à l'actif et dépréciés selon les méthodes d'amortissement en vigueur alors que ceux destinés à être cédés sont comptabilisés à l'actif mais ne seront pas amortis.

Les actifs financiers non encore reçus sont constatés à l'actif en "créances reçues par legs ou donation".

En fin d'exercice, pour les montants non encaissés, il est constitué un fonds reportés.

Dans un souci de respect des règles comptables et des intentions des donateurs, les legs et donations affectés sont comptabilisés en "fonds dédiés".

3.2.7 Contributions volontaires

Le rôle des bénévoles dans l'Eglise résultant directement de leurs statuts de baptisés rend difficile la valorisation précise de leur contribution au titre du compte de résultat.

Pour autant la présente annexe s'efforce d'en dresser les contours en particulier pour les missions non pastorales qui représente un volume estimé d'environ 36 000 heures.

4 Informations relatives au bilan

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

	Valeur brute au 01/01/2021	Reclassement	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2021
Immobilisations :					
Incorporelles	15 385				15 385
Corporelles	26 639 875		69 047	40 044	26 668 879
Financières	4 246 603		2 346 018	1 669 219	4 923 401
	30 901 864	0	2 415 064	1 709 263	31 607 665

4.1.2 Tableau des amortissements et dépréciations

	Valeur brute au 01/01/2021	Reclassement	Augmentations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2021
Immobilisations :					
Incorporelles	15 385				15 385
Corporelles	9 094 997		737 392	40 044	9 792 346
Financières	21 585		300	19 947	1 939
	9 131 968	0	737 692	59 990	9 809 670

	Valeur avant réévaluation	Valeur après réévaluation de 2006	Ecart de réévaluation
- Terrains	73 016	2 977 776	2 904 760
- Constructions	2 606 856	11 653 861	9 047 005
- Œuvres d'art		2 797 400	2 797 400
Total	2 679 872	17 429 037	14 749 165

4.1.3 Immobilisations incorporelles

4.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	4 ans

4.1.4 Immobilisations corporelles

4.1.4.1 Principaux mouvements

Les principales acquisitions réalisées au cours de l'exercice sont notamment représentées par :

Logiciels	néant
Terrains	néant
Constructions	néant
Installat° Agencé & Aménagé des constructions	néant
Constructions sur sol d'autrui	néant
Installat° Agencé & Aménagé des constructions d'autrui	néant
Matériel de transport	néant
Matériel de bureau, Informatique	57 348
Matériel et outillage, Equipements divers	6 015
Mobiliers	néant
Œuvres d'art	1 500
Immobilisations en cours	4 184

Les principales diminutions sont :

Logiciels	néant
Terrains	néant
Constructions	néant
Installat° Agencé & Aménagé des constructions	néant
Constructions sur sol d'autrui	néant
Installat° Agencé & Aménagé des constructions d'autrui	néant
Matériel de transport	néant
Matériel de bureau, Informatique	40 044
Matériel et outillage, Equipements divers	néant
Mobilier	néant
Œuvres d'art	néant
Immobilisations en cours	néant

4.1.4.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions :		
Gros œuvre	Linéaire	50 ans
Agencement	Linéaire	10 ans
Second œuvre	Linéaire	15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 - 10 ans

4.1.4.3 Dépréciation

Néant

4.1.4.4 Crédit bail

Non significatif

4.1.5 Immobilisations financières

4.1.5.1 Principaux mouvements des prêts

	Valeur brute au 01/01/2021	Reclassement	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2021
Prêts	23 850		10 033	26 460	7 423

4.1.5.1.1 Variation du portefeuille titres

	Valeur brute au 01/01/2021	Reclassement	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2021
Actions	379 146,42		129 588,41	123 534,93	385 199,90
Obligations	915 978,37			43 479,41	872 498,96
Prdts structurés & alternatifs	419 999,99		661 509,37	420 000,00	661 509,36
Parts FCP et Sicav	1 998 353,48		1 072 690,12	953 461,55	2 117 582,05
Scpi	300 310,00		400 896,00		701 206,00
Autres	203 898,25		70 650,41	100 327,13	174 221,53
	4 217 686,51	0,00	2 335 334,31	1 640 803,02	4 912 217,80

4.1.5.1.2 Variation de la provision pour dépréciation des titres

	Valeur brute au 01/01/2021	Reclassement	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2021
Actions	2 909			1 293	1 616
Obligations	0				0
Prdts structurés & alternatifs	19		281		300
OPCVM, FCP et SICAV	62			39	23
Scpi	0				0
Autres	4 340			4 340	0
	7 330	0	281	5 672	1 939

4.1.5.2 Liste des filiales et participations

Néant

4.1.5.3 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations et créances rattachées	0
Autres titres immobilisés	4 912 218
Prêts	7 423
Autres immobilisation financières : dépôts et cautionnements	3 760

4.1.6 Evaluation des stocks

Non significatif

4.1.7 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		à - 1 an	à + 1 an
<u>Créance de l'actif immobilisé</u>			
Prêts	7 423	5 070	2 353
Autres	3 760		3 760
<u>Créances de l'actif circulant</u>			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	73 641	73 641	
Créances reçues par legs ou donations	168 740	168 740	
Autres créances	475 206	475 206	
<i>dont Produits à recevoir</i>	438 198	438 198	
Charges constatées d'avance	50 437	33 148	17 290
Total	779 206	755 803	23 403

4.1.8 Produits à recevoir

Natures	Montant
Denier de l'Eglise	285 108
Quêtes, Casuels, Troncs	117 797
Intérêts bancaires	7 959
Autres	27 334
Total	438 198

4.1.9 Charges à répartir ou constatées d'avance

Natures	Montants
Abonnements, documentations et parutions	4 541
Annuaire diocésain, Ordos, Registres et Médailles	16 767
Assurances dommages ouvrages	21 572
Assurances et loyers	3 584
Fuel	2 100
Pèlerinages	1 028
Maintenance et Fournitures diverses	845
Total	50 437

4.1.10 Intérêts courus sur comptes à terme et sur livrets

	Valeur brute au 01/01/2021	Reclassement	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2021
Intérêts courus	83 449		6 739	35 503	54 685

4.2 Passif

4.2.1 Fonds propres

4.2.1.1 Tableau de suivi des fonds propres

Libellés	Valeur brute au 01/01/2021	Reclassement	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
1ère situation établie	3 883 930				3 883 930
Fonds propres complémentaires	3 394 744				3 394 744
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
Fonds propres statutaires	0				0
Apports consentis	-1 198 245				-1 198 245
Ecart de réévaluation	14 749 166				14 749 166
Réserves :	0				0
Report à nouveau	4 336 664			781 018	3 555 645
Résultat de l'exercice précédent	-781 018		781 018		0
Excédent ou déficit de l'exercice				298 592	-298 592
Subventions d'investissement					0
Total	24 385 240	0	781 018	1 079 611	24 086 647

4.2.1.2 Réserve pour projet

Néant

4.2.2 Tableau de suivi des fonds reportés

Ressources	Fonds à recevoir au début de l'exercice	Reclassement	Nouvelle succession de l'exercice	Fonds reçus en cours d'exercice	Fonds restant à recevoir en fin d'exercice
Succession n° 2019 04 16	7 500				7 500
Succession n° 2019 11 15	25 000			25 000	0
Succession n° 2020 05 22	14 000			10 000	4 000
Succession n° 2020 07 03	45 525			45 525	0
Succession n° 2020 03 13	47 195				47 195
Succession n° 2021 08 10			15 245		15 245
Succession n° 2021 10 22			9 800		9 800
Succession n° 2021 07 21			85 000		85 000
Total	139 220	0	110 045	80 525	168 740

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Reclassement	Nouvelle affectation de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice	dont projets sans dépenses depuis 2 exercices
Résidence prêtres âgés	839 500			64 000	775 500	
Aide aux personnes	15 000				15 000	15 000
Œuvres caritatives	44 793				44 793	44 793
Travaux pour les jeunes	10 000				10 000	10 000
Entretien des églises	364 000			28 000	336 000	
Œuvre Saint Romain	20 000				20 000	
Destinés aux paroisses	51 696		35 194		86 890	
Frais obsèques Prêtres		19 775			19 775	
Bonsecours travaux Basilique	14 311				14 311	14 031
Gournay travaux Collégiale			50 000	1 591	48 409	
Mont Saint Aignan Aumônerie	9 517				9 517	9 517
Sotteville Eglise ND de Lourdes			36 420		36 420	
Vallée du Cailly travaux	12 000				12 000	12 000
Total	1 380 817	19 775	121 614	93 591	1 428 615	105 341

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montants Valeur brute	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montants Valeur brute
Prêtres âgés	1 975 000				1 975 000
IDR personnel	90 029				90 029
Total	2 065 029	0	0	0	2 065 029

4.2.5 Etat des dettes

Dettes (b)	Montants	à - 1 an	à + 1 an	à + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans maximum à l'origine à plus de 2 ans à l'origine	418 038	188 480	181 566	47 992
Emprunts et dettes financières diverses	2 658			2 658
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 365	155 365		
Dettes fiscales et sociales	434 620	434 620		
Dettes fournisseurs sur immobilisations	31 211	31 211		
Autres dettes	433 168	433 168		
Produits constatés d'avance	23 498	23 498		
	1 498 558	1 266 342	181 566	50 650

4.2.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Natures	Montants Valeur brute	Échéances	
		à - 1 an	à + 1 an
Fournisseurs factures non parvenues	36 302	36 302	
Autres fournisseurs	150 274	150 274	
Total	186 576	186 576	0

4.2.7 Dettes fiscales et sociales

Natures	Montants Valeur brute	Échéances	
		à - 1 an	à + 1 an
Frais de personnel - rémunérations dues	0	0	
Charges sociales - Organismes sociaux	219 899	219 899	
Personnel charges à payer :			
Provision congés payés et divers	127 094	127 094	
Charges sociales sur provision congés payés	62 441	62 441	
Dettes fiscales :			
Impôt sur le revenu prélevé sur bulletins	5 660	5 660	
Impôt selon déclaration 2070K	11 545	11 545	
Tva collectée	64	64	
Taxe sur les salaires	7 916	7 916	
Total	434 620	434 620	0

4.2.8 Autres dettes - charges à payer

Natures	Montants Valeur brute	Échéances	
		à - 1 an	à + 1 an
Autres dettes et charges à payer :			
Fournitures consommables	68 850	68 850	
Loyers	10 401	10 401	
Travaux, entretien, maintenance	128 109	128 109	
Personnels et mise à disposition	12 761	12 761	
Frais de déplacements	11 160	11 160	
Services extérieures	1 049	1 049	
Contribution, reversement quêtes	82 435	82 435	
Hélium	8 509	8 509	
Mutuelle Saint Martin	6 218	6 218	
Fonds de solidarité des prêtres, offrandes de messes reçues	49 106	49 106	
Association Espace du Moineau	14 417	14 417	
Abondement au Fonds SELAM	19 240	19 240	
Autres diocèse et service provincial	3 090	3 090	
Divers paroisses et services	17 822	17 822	
Total	433 168	433 168	0

4.2.9 Produits constatés d'avance

Natures	Montants
Aumoneries, voyage des jeunes et servants d'autel	2 506
Casuels baptêmes et mariages	990
Inscription Pèlerinage 2022	2 160
Réaménagement Eglise Ste Lucie - Le Grand Quevilly	1 344
Dons pour travaux non réalisés sur l'exercice	15 423
Divers	1 075
Total	23 498

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Résultat par activités

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Services diocésains	-25 698	
Paroisses		102 065
Curie	-374 959	
Total	-400 657	102 065
Résultat Déficit	-298 592	

N.B. : Les dotations aux amortissements et provisions des biens et titres affectés aux paroisses sont entièrement inclus dans les comptes de la Curie.

5.2 Ventilation de l'effectif moyen en ETP

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Total
Cadres	4	1	5
Employés	44		44
Total	48	1	49

Les salariés des paroisses sont compris dans l'effectif.

Le presbytérium au 31 décembre 2021 s'élève à 105 prêtres (Source annuelle diocésain 2021/2022).

5.3 Résultat exceptionnel

	en K€
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporels	233
Pénalités, amendes	-97
Total	136

6 Autres informations

6.1 Engagements hors bilan

6.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

Association Espace du Moineau :

Lors de l'aménagement des locaux des 41 et 43 route de Neufchâtel, l'Association diocésaine de Rouen s'est engagée à prendre à sa charge sous forme de contribution financière, le montant annuel de la dotation aux amortissements et le montant des intérêts de l'emprunt contracté pour financer le projet.

Pour l'exercice 2021, la subvention totale s'élève à 67 K€ au titre du fonctionnement de la structure

En 2018, l'Association diocésaine s'est portée caution pour garantir un emprunt de 620 K€ souscrit auprès de la Société Générale. Au 31/12/2021, le capital restant dû s'élève à 495 K€ et sera totalement remboursé après l'échéance du mois de février 2033.

En 2019, l'Association diocésaine s'est portée caution pour garantir 2 emprunts de 143 K€ chacun souscrit auprès du CIC et de la Société Générale. Au 31/12/2021, le capital restant dû s'élève à 257 K€ et sera totalement remboursé respectivement après les échéances des mois de novembre 2034 et octobre 2035.

RCF :

En 2018, l'Association diocésaine de Rouen a consenti un apport associatif avec droit de reprise d'un montant de 284 K€. Cette somme sera remboursée à partir de 2027 selon les modalités prévues dans la convention signée le 5 avril 2018 et de son avenant du 29 mars 2019.

6.1.2 Crédit bail

Non significatif

6.1.3 Libéralités acceptées pour lesquelles existent un délai d'opposition administrative à la clôture

Néant